

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

KINÉSITHÉRAPIE RESPIRATOIRE 1			
Code	PAKN2B73KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Aurore STRIMEL (aurore.strimel@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'Activité d'apprentissage " Kiné respiratoire " est une unité introductive aux bases de la prise en charge d'un patient souffrant d'affections cardio-respiratoires.

L'étudiant revera et intégrera des notions liées à la physiologie et physiopathologie respiratoire. Il apprendra les technique et outils spécifiques au bilan respiratoire ainsi que les techniques de bases de la prise en charge du patient respiratoire.

Lors des séances de T.P. l'étudiants devra faire preuve de raisonnement clinique, d'esprit critique afin de proposer des prise en charge les plus adaptées possible aux vignettes cliniques proposées.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**

- 4.1 Identifier la situation
- 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
- 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**

- 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
- 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de:

- connaître et comprendre la physiologie et physiopathologie respiratoire
- connaître les différentes techniques de kinésithérapie respiratoire actuelles
- pouvoir pratiquer les techniques de désencombrement sur un patient
- maîtriser les outils spécifiques du bilan respiratoire
- d'appliquer les différents points pré-cités à un cas clinique simple

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN2B73KINA Kinésithérapie respiratoire 1

36 h / 3 C

Contenu

THÉORIE

- Physiologie respiratoire de base
 - i) L'oxygène de l'air ambiant au poumon profond
 - Les mécanismes de la diffusion des gaz
 - Mécanique respiratoire
 - La mécanique respiratoire
 - i) La phase inspiratoire
 - ii) La phase expiratoire
 - iii) Les débits
 - iv) Les volumes
 - v) Les résistances
 - vi) La compliance
 - vii) La pression transmurale
 - viii) La pression Trans pulmonaire
 - ix) Le syndrome obstructif
 - x) Le syndrome restrictif
 - Le transport de l'oxygène
 - L'équilibre acido-basique
 - Les causes d'hypoxémie
 - L'hypoxémie post-opératoire et complications respiratoires
 - Le traitement de l'hypoxémie par l'oxygénothérapie
-
- Kinésithérapie pédiatrique respiratoire
 - i) La bronchiolite
 - ii) Les techniques spécifiques en kinésithérapie pédiatrique
 - iii) Les caractéristiques anatomiques et physiologiques de l'enfant de moins de 2 ans
 - Kinésithérapie pédiatrique neurologique
 - Les techniques de désencombrement bronchique chez l'adulte
 - BPCO
 - i) Définitions
 - ii) Classification
 - iii) Symptômes

PRATIQUE

- Bilan du patient
 - i) Raisonnement clinique
 - ii) Gazométrie, imagerie, biologie)
 - iii) Tests, questionnaires, ...
- Les techniques manuelles de désencombrement bronchique en pédiatrie
- Les techniques manuelles de désencombrement bronchique chez l'adulte
- BPCO
 - i) Prise en charge
 - ii) Réentraînement

Démarches d'apprentissage

cours théoriques sous forme de cours magistral avec support ppt.

cours pratiques:

- raisonnement clinique dont l'établissement d'un bilan
- cas cliniques simple
- démonstration et pratique des techniques manuelles de prise en charge

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions-réponses:

en début de cours sur le(s) cours précédent(s);

en fin de cours sur la matière du jour.

Sources et références

Chanussot, J.-C. (1988). Dossiers de kinésithérapie, 2. Kinésithérapie respiratoire: Bilans et techniques de base. Paris: Masson.

Postiaux, G. (1997). Bilan kinésithérapeutique spécifique de l'obstruction broncho-pulmonaire de l'enfant. Annales de kinésithérapie, t.24(3), pp. 132-145.

Postiaux, G. (2000). Kinésithérapie et pathologie du poumon profond. Les techniques inspiratoires lentes pour l'épuration des voies aériennes périphériques. Revue des Maladies Respiratoires(17), pp. 315-318.

Postiaux, G. (2003). Kinésithérapie respiratoire de l'enfant. les techniques de soins guidées par l'auscultation pulmonaire. (éd. 3ème édition). Bruxelles: De Boeck Université.

Reychler, G., Roesler, J., & Delguste, P. (2007). Kinésithérapie respiratoire. Elsevier-Masson Actualité scientifique dans les différents périodiques de kinésithérapie

Lecture d'articles scientifiques récents

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Bases de notes de cours disponibles sur ConnectED.

Il s'agit bien de bases et non supports exhaustifs.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral théorique et pratique (examen mixte).

Première partie, l'étudiant est interrogé sur la théorie.

- S'il répond de manière satisfaisante à cette première partie théorique ($>$ ou $=$ à 10/20), l'étudiant a accès à la partie pratique de l'examen. En fonction de son niveau de maîtrise, l'étudiant peut obtenir au total une cote entre 6 et 20/20.
- S'il ne répond pas de manière satisfaisante ($<$ à 10/20), il n'a pas accès à la partie pratique de l'examen et obtient une cote entre 1 et 5/20.

Deuxième partie, si accès à la partie évaluation pratique,

l'étudiant tirera au sort chez quel intervenant il sera interrogé.

Attention, l'évaluation pratique reste une évaluation mixte basée elle aussi sur des concepts théoriques que l'étudiant doit maîtriser.

Une seule et même cote sera ensuite attribuée pour l'ensemble.

Ces modalités restent d'application pour la seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des parties de cette activité d'apprentissage sont :

DUJARDIN L. dujardinl@helha.be

ROESELER J. jean.roeseler@uclouvain.be

MOLON J. molonj@helha.be

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).